

OPGUARD**B30****DISSOLVANT
À BÉTON****DISSOUS LES RÉSIDUS
ABONDANTS**

REMISE À NEUF

SÉCURITAIRE

BIODÉGRADABLE

B30

Description :

Le dissolvant à béton B30 est un mélange d'acide organique biodégradable. Sa composition le rend plus sécuritaire et même plus écologiques. Il peut être utilisé dans l'enlèvement de résidus de mortier, de béton ainsi que de ciment sur pratiquement tout type d'équipement. Il a été spécifiquement conçu pour nettoyer les surfaces sensibles. En effet, le dissolvant à béton B30 n'affecte pas la peinture, les plastiques, les caoutchoucs et le verre.

Nettoyer avec le dissolvant à béton B30 réduit les risques de blessure dû à l'exposition de détergent à base d'acide fort (chlorhydrique, phosphorique, etc) ainsi que d'endommager les matériaux aux alentours du produit à décaper. De plus, étant donné sa formulation, le dissolvant à béton B30 est idéal pour nettoyer. Les bétonnières, les mélangeurs à ciment, malaxeur à mortier, moule à béton et tout autre outils pouvant être en contact avec des produits à base d'agrégat.

Données Techniques :

État physique : Liquide

Couleur : Beige limpide

Odeur : Faible

Densité (Kg/L) : 1.15 - 1.17

pH : <0.9

COV : non applicable

Point de fusion (0°C) : <0

Point d'ébullition (0°C) : _ 100

Solubilité dans l'eau : Complète

Formats Disponibles :

Gallon : 3.78L

5 Gallon : 18.9L

55 Gallon : 207L

FICHE TECHNIQUE B30

Restriction :

Avant toute manipulation à grande échelle, un test sur une petite partie du support doit être exécuté. Le dissolvant à béton B30 n'est pas conçu dans le but de nettoyer de la maçonnerie. Donc, il est déconseillé de l'utiliser dans le nettoyage de la pierre calcaire ainsi que d'autre pierre alcaline. Ne pas laisser sécher le produit sur le support. Travailler à l'ombre si possible. Ne pas travailler en exposition plein soleil. Peut endommager l'acier galvanisé ainsi que d'autre métaux ou revêtement alcalin. Ne pas nettoyer lors de température sous 10°C, comprenant celle du support.

Échantillonnage :

Avant de débiter le nettoyage sur l'ensemble du projet, exécuter un échantillon de nettoyage sur une petite partie ou bien sur une partie peu visible du support à traiter. Un échantillon de 1 pied carré est conseillé. À la suite du test de nettoyage, évaluer si le dissolvant n'a pas affecté le support. Vous pouvez par la suite évaluer le résultat du test de nettoyage. Soyez sûr d'obtenir l'approbation de la personne responsable avant d'exécuter le nettoyage.

Dilutions :

Tout d'abord, vous assurez de faire la dilution dans un contenant de plastique exempt de contaminant. L'eau utiliser dans le processus de dilution doit elle aussi être exempt de contaminant. Porter les équipements de protection individuel tel que décrit sur la fiche signalétique lors de la manipulation. Avant de diluer le produit, assurez-vous de bien déterminer la nature du support à nettoyer. Suivant l'échantillonnage, un réajustement de la dilution peut être nécessaire.

Nettoyage d'amas épais (1mm et plus) : 1 partie de détergent B30 pour 1 partie d'eau

Nettoyage de léger film (1mm et moins) : 1 partie de détergent B30 pour 3 parties d'eau

Nettoyage d'amas épais par trempage : 1 partie de détergent B30 pour 3 parties d'eau

Nettoyage par trempage avec agitation : 1 parties de détergent B30 pour 4 partie d'eau

Application :

1. Travailler sur un support sec.

2. Appliquer à l'aide d'une brosse ou d'un pulvérisateur à basse pression la solution préalablement diluée selon les recommandations, tests et résultat obtenu. S'assurer que l'application couvre l'ensemble de la région à nettoyer uniformément.

3. Le temps de réaction sur le support peut varier et se fait en 2 période. La première application doit être laisser pour une période de 10 minutes. Par la suite sans rincer, réappliquer le produit et le laisser agir pour une période additionnelle de 30 minutes. Assurez-vous de maintenir le support humide. Ne pas laisser sécher la solution sur le support.

Essayer le plus possible d'enlever tous les résidus en une seul application. Si le béton ne semble pas se dissoudre après le 2^e temps de trempage, réappliquer le produit et laisser agir pour une autre période consécutive de 30 minutes. Le produit va s'immiscer plus profondément dans le support et permettra un décapage plus facile lors du rinçage final.

5. Utiliser de l'eau propre et exempt de contaminant pour enlever et rincer la solution ainsi que les résidus mortiers sur la surface de maçonnerie. Vous pouvez utiliser un boyau à jardin ou bien une laveuse à pression munie d'une buse de 40° à une distance minimal de 20 cm. N'utiliser la machine à pression que dans le but de rincer le support. Une trop grande pression appliquée sur la surface pourrait résulter en l'apparition de trace et gravure qui endommagerais la surface de l'équipement. N'oublier jamais de bien rincer l'ensemble du support. Le manque de rinçage pourrait résulter en l'apparition de trace blanchâtre.

Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils d'application à l'eau savonneuse.

FICHE TECHNIQUE B30

Consommation :

De 20 à 60 p² par litre.

Ces valeurs sont à titre indicatives seulement et peuvent différer selon le matériel, la porosité et l'âge du support.

Entreposage :

Protéger contre le gel.

Dans des températures variantes entre 5⁰c et 30⁰c, ainsi que dans le récipient de livraison scellé, le dissolvant à béton B30 se conserve durant une période de 1 ans.

Santé Sécurité :



DANGER ! PROVOQUE DE GRAVES BRÛLURES DE LA PEAU ET DES LÉSIONS OCULAIRES. Nocif par inhalation. Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Garder sous clé. Éliminer le contenu/récipient par une firme homologuée d'élimination des déchets selon les réglementations régionales. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. S'éloigner de la zone dangereuse.

Support technique :

Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter notre service à la clientèle.

www.opguard.com

Les informations fournies dans cette fiche technique sont fournies à titre informatif uniquement. Nous nous efforçons de maintenir ces informations aussi précises et à jour que possible, cependant, nous ne garantissons pas l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de ces informations. Nous déclinons toute responsabilité pour toute perte, préjudice ou dommage direct ou indirect découlant de l'utilisation ou de l'interprétation des informations fournies dans cette fiche technique. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier indépendamment toutes les informations avant de les utiliser ou de prendre des décisions basées sur celles-ci. Nous nous réservons le droit de modifier, mettre à jour ou supprimer tout ou partie des informations contenues dans cette fiche technique sans préavis.

www.opguard.com

450-500-0773

info@opguard.com

4535 avenue thibault, local 6
Saint-hubert, qc, j3y 7n1